

Assemblée Générale Annuelle

4 mars 2013

Compte-rendu

Suite à la convocation de l'ensemble de ses adhérents, l'Assemblée Générale annuelle de l'association « *Pour le Village de Samaane* », s'est tenue à Paris, le 4 mars 2013, 4 place Raoul Dautry, en présence de vingt participants ; 8 membres avaient adressés leur pouvoir.

- Rapport moral de la présidente
- Objectifs 2013 et perspectives
- Rapport financier/Approbation des comptes/budget 2013
- Organisation et agenda 2013

Les projets réalisés à Samaane depuis fin 2005 sont rappelés avec leur état d'avancement et la fin programmée des financements tels que prévus lors de la précédente AG.
En 2012, tous les projets ont été menés en partenariat avec l'ONG Sénégalaise Jappoo Développement en tant que chef de projet.

L'assemblée générale entérine et valide l'ensemble des réalisations et projets présentés.

Les projets	Financement association	Acteurs 2013
Accès à l'eau potable (case de santé et villageois) fonctionnel avec la pompe à fuel et le château d'eau ; Un villageois formé assure la maintenance du forage.	Fin	Conducteur de forage (villageois)
Programme agricole original avec la diversité des plantations avec 300 arbres à fruits, plantes médicinales et maraichage sur une parcelle en cours d'installation en goutte à goutte. Le terrain communautaire, cultivé en parcelles, est géré par le Groupement de Promotion Féminin (GPF) de Samaane.	Fin	Enda Madrasahel + Jappoo Développement + GPF
La case de santé , inscrite dans le district sanitaire de Thiadiaye est gérée par le Comité de santé sous la supervision du poste de Santé de Louly N'Dia ; des consultations et vaccinations y sont régulièrement effectuées ainsi que la distribution des médicaments et des soins de première urgence. Le planning familial, le suivi des accouchements est en cours de développement par le personnel de santé avec la sage femme de Louly N'Dia.	Equipement de la petite maternité du Poste de santé	ICP et Sage femme de Louly N'Dia
L'école primaire de Samaane est créée ; la première classe a effectuée sa rentrée en novembre 2012 avec un instituteur de l'Education Nationale. L'association soutient l'équipement des classes qui seront construites par les acteurs locaux.	2012 + Cévennes Sénégal	IDEN 2 + village + communauté rurale Sandiara

Les projets	Financement association	Acteurs 2013
<p>Alphabétisation des femmes la première année a donné lieu à une évaluation favorable, la deuxième année est entamée.</p> <p>Un deuxième groupe de 19 femmes commencent leur formation.</p> <p>A terme, 35 femmes de Samaane sauront déchiffrer, prendre des notes, calculer en Woloff afin de mener leurs activités quotidiennes familiales et économiques</p>	2012/2013	IDEN2 M'Bour Education Nationale
<p>Accompagnement du GPF, prêt octroyé à 44 femmes sous forme de microcrédit dont les intérêts sont reversés au GPF pour les dépenses communes ; en 3 mois en 2012 les femmes ont doublé leur capital.</p> <p>En 2013, le prêt sera doublé sous réserve de l'organisation par le GPF, de l'entretien du terrain et des biens communs.</p>	Accord 2013	GPF + Jappoo développement
<p>Organisation d'évènements à Paris, avec l'Association partenaire des M'bouros de Paris (APECS), dans le cadre du projet « <i>Label Paris Co-développement Sud</i> ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soirée repas « rôle de la société civile au Sénégal » • Colloque Solidarité Internationale et développement durable en partenariat avec les acteurs de la ville de Paris • Rôle des femmes dans le développement en Afrique, etc. 	Label Paris + Fonds propres	MDA APECS CAP Association Samaane Sénégal
<p style="text-align: right;"><u>NOUVEAU</u></p> <p>Opération Mil Soleils</p> <p>L'association (article 2 des statuts) soutien le développement rural des environs de Samaane, dans les zones défavorisées, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apportant le « coup de pouce » qui : <ul style="list-style-type: none"> ○ libère le temps des femmes et améliore leur santé ○ favorise la poursuite de la scolarisation des filles ○ donne la possibilité d'une alphabétisation fonctionnelle ○ permet l'émergence d'activités de développement économique et social • répondant à la demande exprimée, en particulier en équipant des villages isolés, en moulin à mil, en s'appuyant sur l'expérience menée à Samaane, en accord avec les autorités locales. • testant une énergie alternative à faible coût d'usage (une fois l'investissement de base effectué) en cas d'absence d'énergie accessible et fiable dans ces zones. 	Analyse et études semestre 1 2013 Conception et construction d'un prototype semestre 2 2013 Mise en test évaluation 2014	Jappoo Développement + Association Samaane Sénégal + Recherche de partenariats techniques et financiers

La présidente
Marie-Hélène Mallet



A Paris le 15/03/2013

Assemblée Générale Annuelle du 4 mars 2013

Relevé de décisions

1. **Le Rapport financier, les Comptes 2012 et le Budget 2013 sont approuvés à l'unanimité.** Le montant de la cotisation 2013 est inchangé (30€).

2. **L'élection de Michel Morin au Conseil d'administration est confirmée.**

La composition du bureau est inchangée.

Marie-Hélène Mallet présidente
Laure Pertus secrétaire générale
Louis Michel Jausions trésorier

Annie Queinnec (membre du CA) est adjointe au trésorier

3. **L'association « Pour le village de Samaane » change son nom d'usage** à la suite de l'extension de ses activités dans les environs de Samaane (*conformément à l'article 2 de ses statuts*).

Le nouvel intitulé est « **Association Samaane Sénégal** ».

Les supports de communication et le site seront actualisés dans ce sens.

Une démarche pour obtenir le nom de domaine **samaane.org** est en cours

4. **Les comptes bancaires de l'association**, actuellement ouverts sur le Crédit Coopératif d'Angers seront transférés sur le compte La Banque Postale à Paris.

Mandat est donné pour toutes opérations sur le CCP à la présidente, au trésorier et son adjointe : Marie-Hélène Mallet, Louis Michel Jausions et Annie Queinnec

Priorité sera donnée aux virements internationaux pour les financements des projets au Sénégal avec un suivi budgétaire, justifié par projet.

La présidente
Marie-Hélène Mallet



A Paris le 15/03/2013